

**« Prix de La Municipalité »
Dimanche 15 Octobre 2023 à BOIS D'ARCY (78)
organisé par le CO Bois d'Arcy**

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
3 ^{ème} et 4 ^{ème} caté et Féminines	12h45	13h45	40 mn	Oui
Minimes (G-F)	12h45	13h46	20mn	Si 2 clubs engagés
1 ^{ère} caté. et Cadets-J1 et 2 ^{ème} caté.	13h45	14h45	50 / 30 / 50 mn	Oui
Dossards	Au podium Allée des Mésanges au bout de la rue François André Michaux à Bois d'Arcy			
Départs, arrivées	Allée des Mésanges			
Parking	Parking coureurs OBLIGATOIRE Gymnase COSEC autour du stade Jean MOULIN (Pas de stationnement aux abords du circuit)			
Circuit	Tracé en prairie, dans le parc de la forêt Domaniale de Bois d'Arcy.			
Observations	Les invités FFC (sauf 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories) et UFOLEP (toutes catégories) seront (sauf liste dérogatoire) classés en 1 ^{ère} catégorie. Attention : trois invitations maximum dans la saison 2022/2023.			
Responsable	Mr Claude LORRE			
Engagements	Après de Mr Claude LORRE – 3 Allée des Aubépines 78910 ORGERUS Uniquement pour renseignements Tel : 06 82 96 16 50 Email : claudelorre@hotmail.fr Engagements FSGT Adultes : 5,50 € Jeunes toutes fédérations : 4,50 € Tarif UFOLEP et FFC ou ne possédant pas de licence FSGT : adultes 11,00 €, Engagements sur place + 2 euros. Chèques à l'ordre de : CO Bois d'Arcy Attention : dossards « privilégiés » d'après grille de classement FSGT : clôture le jeudi 12 après distribution du courrier postal			
Prix d'équipe sur 3 coureurs pour les adultes et 2 pour les jeunes, en cas d'égalité la place du premier sera déterminante				